



Presqu'île à vivre

Zone à trafic limité

Mai 2025



En végétalisant les espaces publics, en réorganisant les déplacements au profit des piétons, des vélos et des transports en commun et en aménageant une ville confortable pour tous les usagers.

Transformer les espaces publics, végétaliser, et valoriser le patrimoine, pour mieux vivre et mieux visiter la Presqu'île

Rééquilibrer et réorganiser les mobilités en fonction des usages

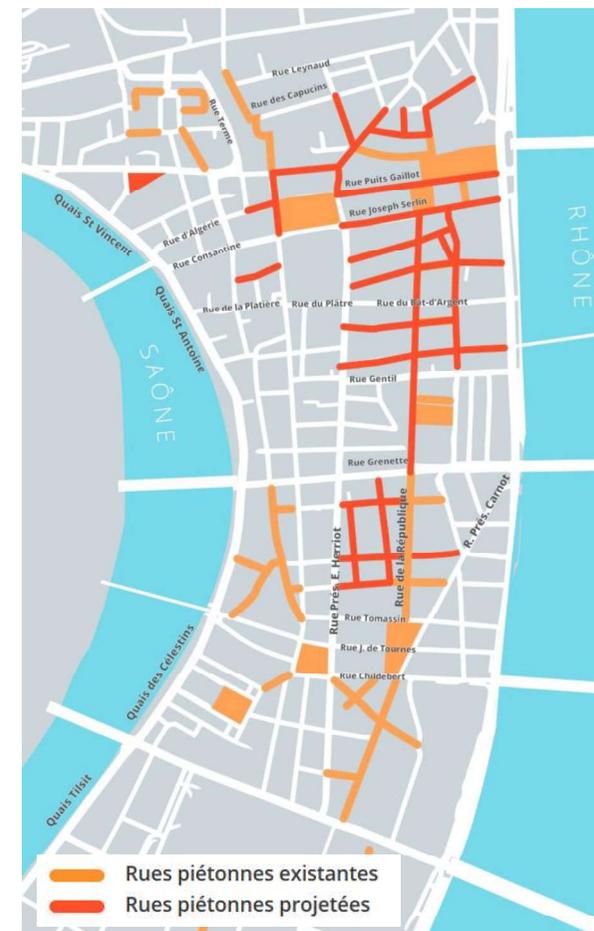
Renforcer l'attractivité des commerces et améliorer l'expérience des visiteurs

Le projet en quelques chiffres et exemples :

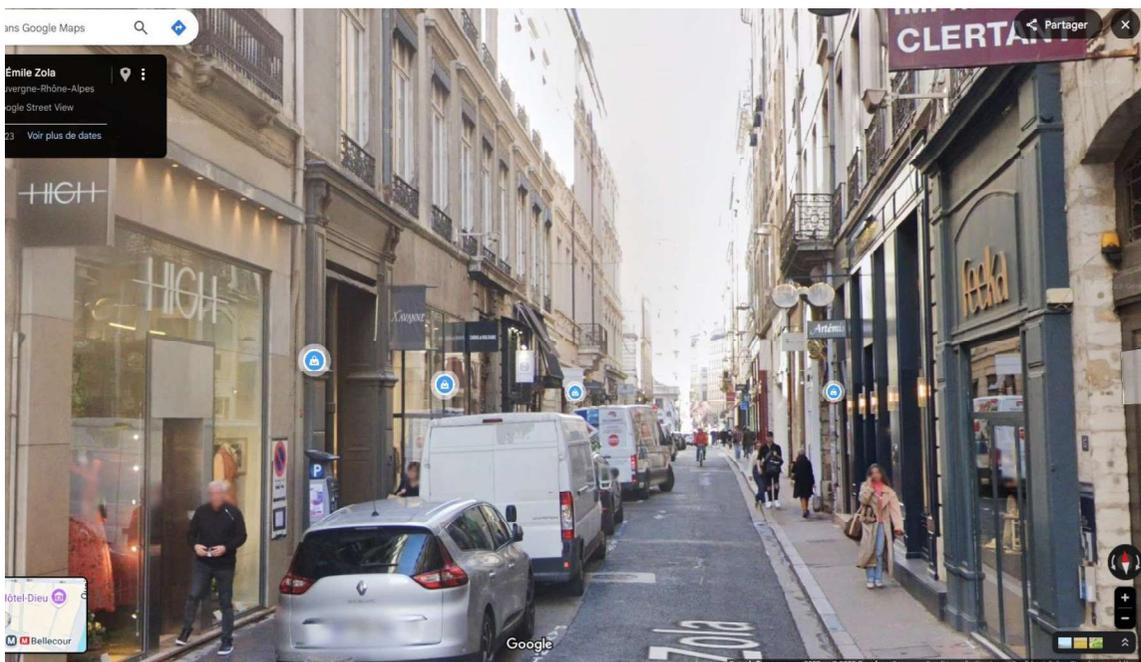
- 33 000 m² d'espaces publics transformés et végétalisés
- Piétonnisation de rue de la République
- +4 km de voies piétonnes (9 km au total)
- Restructuration du réseau Bus avec le passage à double sens de la rue Grenette
- Création d'une aire piétonne dans le bas des Pentes en octobre 2023
- Requalification de la rue Émile Zola, de rue de l'Ancienne Préfecture, ...



Rue de la République - Illustration

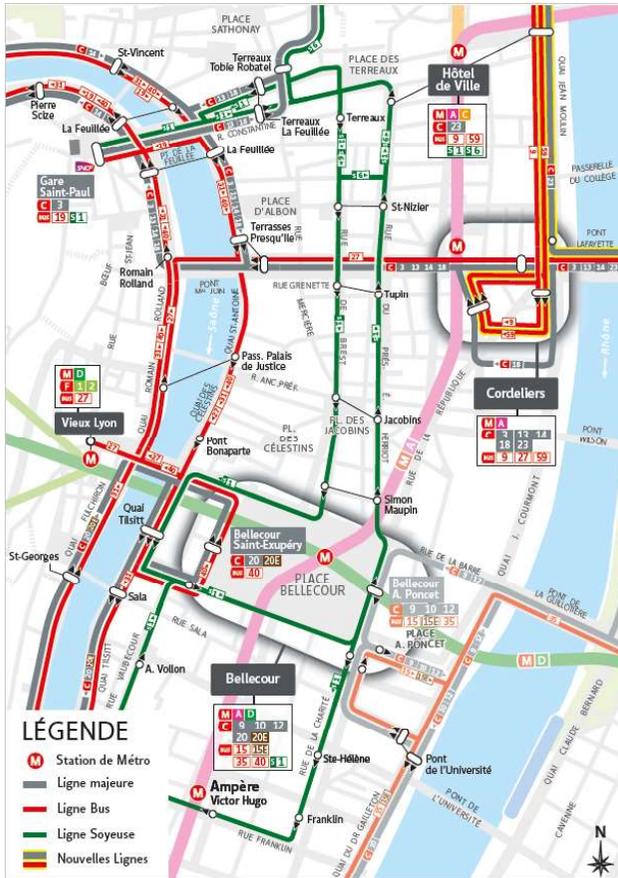


— Rues piétonnes existantes
— Rues piétonnes projetées

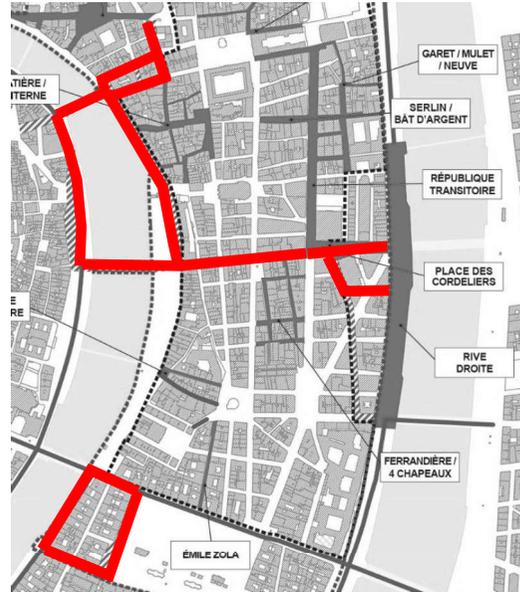


Requalification complète de la rue pour une nouvelle qualité de déambulation :

- renouvellement des réseaux (assainissement, électricité, gaz et eau potable),
- mise à niveau afin de faciliter l'accessibilité piétonne, élargissement du trottoir ouest (plus de 3 mètres), remise en état des sols (pavés sciés lyonnais),
- plantation de 11 arbres et de bandes végétales, installation d'assises en calcaire nouveau revêtement de sol,
- réglementation en « zone de rencontre » (la rue reste circulée)



Plan de circulation des bus en juin 2025 - en cours de finalisation



Circuit-cible des bus :
Emprise des travaux d'adaptations de voirie

Plus d'infos sur le site de SYTRAL

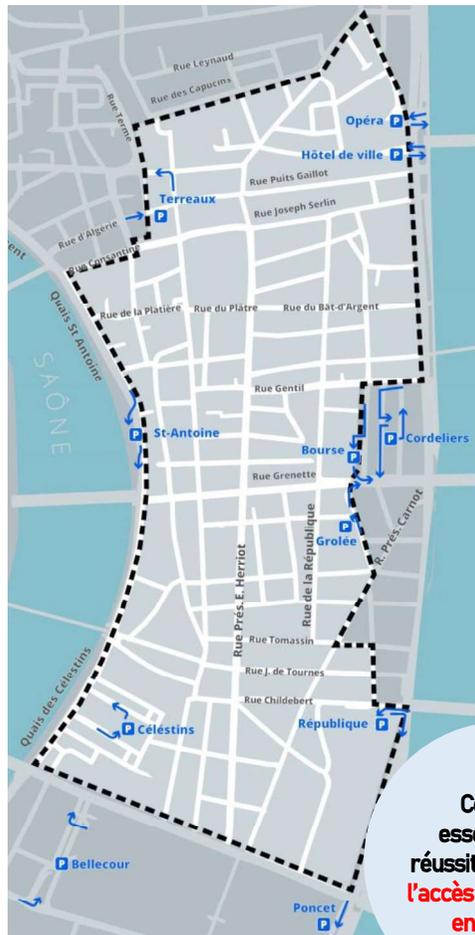




Place des Cordeliers 2030 - Illustration



Rue Grenette 2025 - Illustration



Deux objectifs :

Permettre l'accès
à certains
véhicules

riverains, artisans, logistique,
transports en commun,
rendez-vous médicaux,
urgences, retrait de
marchandise...

Interdire le trafic
de transit

tout en assurant l'accès
complet aux parkings situés
aux abords du périmètre, soit
près de 10 000 places
accessibles

Condition
essentielle de
réussite : **préserver**
l'accès aux parkings
en ouvrage

Le périmètre de la zone à trafic limité s'étend du bas des pentes de la Croix-Rousse jusqu'à Bellecour.

 Mise en place : juin 2025



C'est quoi une ZTL ?


Un périmètre urbain limité par des bornes et des panneaux



À l'intérieur duquel seuls les ayants-droit peuvent circuler et stationner



Pour le confort et la tranquillité des piétons et des cyclistes



80%

des accès au centre* s'effectuent autrement qu'en voiture



90%

des déplacements dans la Presqu'île se font à pied

La Zone à Trafic Limité en quelques chiffres :

- Une réglementation active 24h/24 et 7j/7
- 2 régimes d'accès différents (le matin et l'après-midi à partir de 13h)



→ De 6h à 13h :

Les bornes sont baissées, j'ai le droit d'entrer et de circuler avec un justificatif.



→ De 13h à 6h :

Les bornes sont relevées, mon droit d'accès dépend de mon profil.

- 3 catégories d'usagers ayants droit : riverains, pros, visiteurs
- 2 types d'accès : permanent / occasionnel
- Une douzaine de nouveaux sites bornés
- 5 portes d'entrée (côté Rhône, côté Saône et côté Bellecour)



Plus de détails dans la vidéo dédiée





Zone à trafic limité

Matin : 6h-13h bornes abaissées pour les livraisons
Après-midi et soir : 13h-6h bornes en position haute, pour la tranquillité
Stationnement autorisé sur les emplacements dédiés
Ajustement des possibilités de stationnement résident



Aire piétonne

Matin : 6h-11h30 bornes hautes, abaissables sur demande
Après-midi et soir : 11h30-6h, bornes hautes, pour la tranquillité
Bornes classiques avec badges
Stationnement interdit et arrêt autorisé 30 minutes pour les ayants droit

Enjeux

- Simplicité des solutions
- Adaptation à chaque public

Les ayants droit des aires piétonnes géographiquement dans la zone à trafic limité seront automatiquement inclus en tant qu'ayants droit de la zone à trafic limité (avec le même badge)

4 solutions d'accès à disposition

- LAPI (lecture automatique de plaques)



- Badge



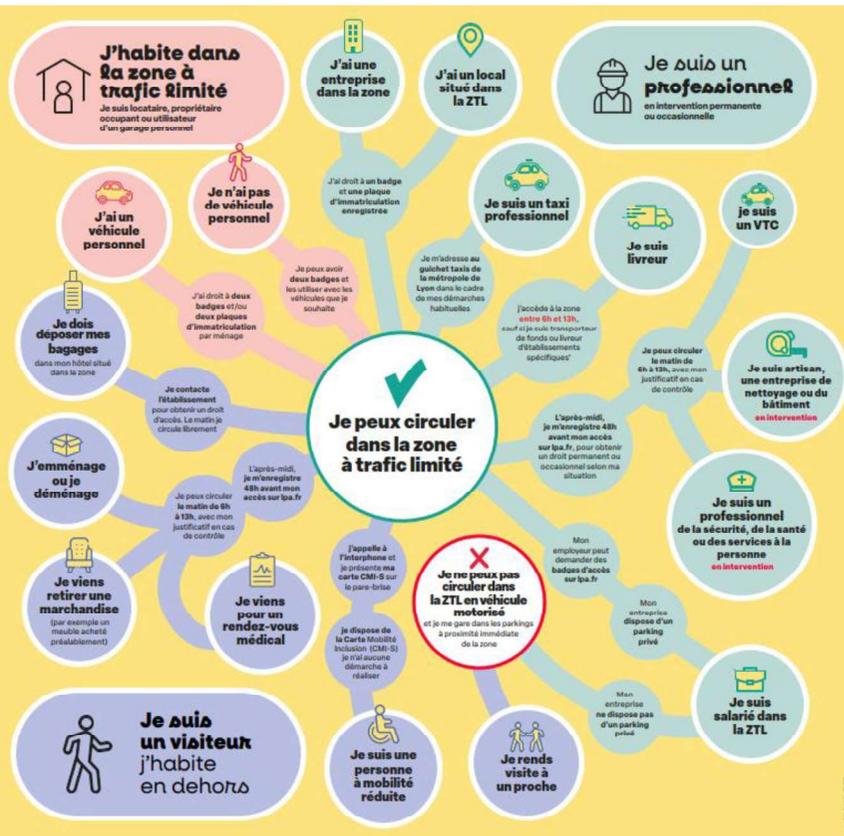
- Digicode (diffusion restreinte)



- Appel ou reconnaissance de silhouette du véhicule (nécessite un véhicule reconnaissable)



		LAPI	Badge	Digicode	Silhouette véhicule
Permanents	Riverains, commerçants, locaux professionnels	 ✓	✓		
	Services publics, transports en commun, urgences	✓			✓
	Autres ayants droit permanents	 ✓			(✓)
Occasionnels	Clients des hôtels, livraisons spécifiques	(✓)		✓	
	Autres ayants droit occasionnels	 ✓			



Qui ?	Où ?	Comment ?
 Riverains (habitants, commerçants, entreprises) qui souhaitent un badge	Demande d'ayant droit en ligne, en boutique et en mairie (pour les habitants)	Permanent (LAPI et badge)
 Riverains (habitants, commerçants, entreprises) qui ne souhaitent pas d'un badge	Demande d'ayant droit en ligne, en boutique et en mairie (pour les habitants)	Permanent (LAPI)
 Riverains (habitants, commerçants, entreprises) rencontrant un problème avec leur badge	SAV en boutique et en mairie (pour les habitants)	
 Visiteurs avec accès occasionnels (clients commerces, patients, nv arrivants...)	Demande d'ayant droit en ligne	Occasionnel (LAPI)
 Pros en intervention permanente (artisans, VTC, santé, aide à la personne)	Demande d'ayant droit en ligne	Permanent (LAPI)
 Pros en intervention occasionnelle (artisans, VTC, santé, aide à la personne, entreprises évènementiel/bâtiment/logistique...)	Demande d'ayant droit en ligne	Occasionnel (LAPI)

	Qui ?	Où ?	Comment ?
	Taxis	Demande d'ayants droit au guichet taxis de la Métropole de Lyon	Permanent (LAPI et badge)
	Livraisons spécifiques + Clients hôtels	Demande d'ayants droit auprès des établissements de la Presqu'île	Occasionnel (Digicode)
	Services Ville de Lyon	Inscription sur la liste d'ayants droit par la Ville de Lyon (DMU)	Permanent (LAPI)
	Maintenance et transports de fonds	Inscription sur la liste d'ayants droit par la Métropole de Lyon (VMEI)	Permanent (badge)
	Détenteurs de carte CMI-S Transports en commun Remorquage de véhicules (dont fourrière) Services urbains (JCDecaux, Cyclocity, Keolis, SYTRAL, Enedis, GRDF, RTE, Dott, Tier, Izivia, sociétés d'autopartage) Services d'urgence (Polices, Gendarmerie, SDMS) Services assurant une mission de service public (La Poste, Enedis, GRDF, RTE)	NA	Permanent (reconnaissance silhouette véhicule)
	Entreprises Comptes Spécifiques	Traitement personnalisé par la SPLM	Permanent (LAPI et badge)